

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 MAI 2007

- approuve le décompte définitif des travaux de renforcement électrique du secteur « Raclaz bas » qui s'élève à 118.175,32 euros ; accepte de rembourser au SELEQ 74 les sommes de 3.442,00 euros de frais généraux en autofinancement et 32.902,45 euros sous forme d'emprunt remboursable au Seleq ; décide de virer la somme 36.345,00 euros du compte 21538 vers le compte 2041 pour régler ces dépenses.

- suite à la demande des enseignantes, projette l'installation du haut débit Internet à l'école, approuve la proposition de France Telecom intégrant l'abonnement correspondant ainsi que les travaux d'aménagement électrique nécessaires.

- après analyse des charges de fonctionnement liées au service de l'eau, décide d'appliquer une hausse au tarif de l'eau et des parts fixes pour la période de facturation allant du 15 mai 2007 à mai 2008 :

Prix du mètre cube d'eau HT : 0,94 euro

Prix des parts fixes HT

Compteur DN 15 46,00 euros

Compteur DN 20 51,00 euros

Compteur DN 25 72,00 euros

Compteur DN 30 74,00 euros

et reconduit le montant de la taxe de l'Agence de l'eau fixée à 0,035 euro le m3.

- analyse les deux candidatures reçues pour le poste de surveillance des enfants de la cantine, donne son point de vue et invite Monsieur le Maire à procéder au recrutement de ce poste.

- suite à son adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés publics mise en place à la Communauté de Communes du Genevois, approuve la convention de financement des procédures d'achat public dématérialisées et autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

- arrête un programme de voirie s'élevant à 110.000 euros TTC pour 2007 et sollicite une subvention auprès de Monsieur le Président du **Conseil Général** pour financer ces travaux.

- apprend que l'INSEE a programmé le recensement général de la population de la commune du 17 janvier au 16 février 2008 ; prévoit le recrutement d'une personne pour assurer cette tâche en lien avec le secrétariat.

- prend connaissance des déclarations de travaux déposées par :

- Mme Jocelyne MUGNIER pour une clôture avec alignement à Bloux

- Mr GRANDJEAN Nicolas pour une clôture au lotissement du Bois joli à Bloux.

- prend connaissance du rapport annuel 2006 transmis par la D.D.A.S.S. concernant les eaux de distribution de la commune qui s'avère globalement satisfaisant.

- analyse le relevé reprenant les volumes de production d'eau par réservoir et de consommation ; prévoit une visite des captages de Jurens et de Bloux où une baisse de production apparaît .

- est invité à participer au bornage d'une propriété attenante au chemin rural de la Montagne à Raclaz, le 21 mai.

- demande une dernière modification à la proposition de blason communal.

- répond favorablement à une demande d'un parent d'élève -Monsieur LE ROUX Eric- qui souhaite créer un site Internet sur la commune de Dingy-en-Vuache regroupant des informations sur l'école, l'A.P.E., la mairie, la vie du village, les randonnées, découvertes et manifestations locales, etc...

Son adresse est : <http://www.assoc.orange.fr/dingy.en.vuache>

Toute personne souhaitant faire vivre ce site peut envoyer des articles, photos (onglet CONTACT, formulaire de contact).

- établit le bureau pour les deux scrutins des Elections Législatives de juin.